

## **Réunion des instances du Centre de médiation et d'arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe**

Une réunion plénière du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, réunissant son Conseil de l'Arbitrage ainsi que son Conseil Scientifique, s'est tenue le mercredi 30 septembre 2009 au siège de la Chambre, sous la présidence de M. Hervé de Charette, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, et de M. Patrice Mouchon Président du Centre.

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour, dont l'adoption du nouveau Règlement de la médiation et du nouveau Règlement de l'Arbitrage, qui remplacent l'ancien règlement de conciliation, d'expertise et d'arbitrage franco-arabe en vigueur à ce jour. L'introduction de la Médiation, la rédaction des nouveaux règlements couronnent un long travail et une mûre réflexion menés par les membres du Conseil de l'arbitrage et du Conseil Scientifique du Centre, soucieux de simplifier les procédures et de mettre en exergue les spécificités de ce système franco-arabe pour le règlement des litiges commerciaux.

Les membres du Centre ont discuté également les points relatifs à ses prochaines activités. Ainsi, le Centre sera représenté à la 2<sup>ème</sup> Convention des Juristes de la Méditerranée au Caire du 11 au 13 octobre 2009, au cours de laquelle sera présenté un projet de banque de données juridiques dans les pays arabes, en partenariat avec la Fondation pour le droit continental.

Le Centre organisera également une session de formation à l'arbitrage et à la médiation, en partenariat avec le Bureau Syrien des études juridiques à Damas (Syrie) les 14 et 15 novembre 2009.

Enfin, le Centre a examiné le projet d'organisation d'un colloque à Paris en mars 2010, sur le système de médiation et d'arbitrage franco-arabe et les spécificités de ses nouveaux règlements.